

Déclaration de l'Unasur en soutien à la République d'Équateur

Ce dimanche, les ministres des Affaires étrangères de l'Union des nations sud-américaines (Unasur), ont décidé de soutenir le gouvernement souverain de Rafael Correa, dans la décision prise par le pays d'offrir l'asile diplomatique à Julian Assange et ont exprimé leur opposition aux menaces du gouvernement de Royaume-Uni contre l'ambassade d'Équateur à Londres.

Le secrétaire général de l'Unasur, Ali Rodriguez, a lu la déclaration du bloc régional qui comprend sept points :

- 1 – Une expression de sa solidarité et de son soutien au gouvernement de la République d'Équateur face aux menaces de violation de sa mission diplomatique ;
- 2 – Une réaffirmation du droit souverain des États à accorder l'asile ;
- 3 – Une condamnation énergique de la menace d'un recours à la force entre États tout comme la réaffirmation de la validité des principes consacrés dans le droit international, le respect de la souveraineté et l'application à la lettre des traités internationaux ;
- 4 – La réaffirmation du principe fondamental de l'inviolabilité des locaux des missions diplomatiques et bureaux consulaires et des obligations des États hôtes, conformément à ce qui a été instauré par la [Convention](#) de Vienne de 1961 sur les Relations diplomatiques et par la Convention de Vienne de 1963 sur les Relations consulaires ;
- 5 – La réaffirmation du principe du droit international en vertu duquel il n'est pas possible d'invoquer le droit national afin de ne pas conformer à une obligation de nature internationale, comme cela est inscrit dans l'article 27 de la Convention de Vienne sur le Droit des traités de 1969 ;
- 6 – La réaffirmation de la validité des concepts de l'asile et du réfugié pour protéger les droits humains des [personnes](#) qui considèrent que leur vie ou leur intégrité physique se trouve menacée ;
- 7 – Un appel aux parties en présence à poursuivre le dialogue et la négociation directe à la recherche d'une solution mutuellement acceptable au regard du droit international ;

Déclaration signée à Guyaquil, en Equateur par les douze pays membres de l'UNASUR : l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Chili, la Colombie, Guyana, l'Equateur, l'Uruguay, le Paraguay, le Pérou, le Surinam et le Venezuela.